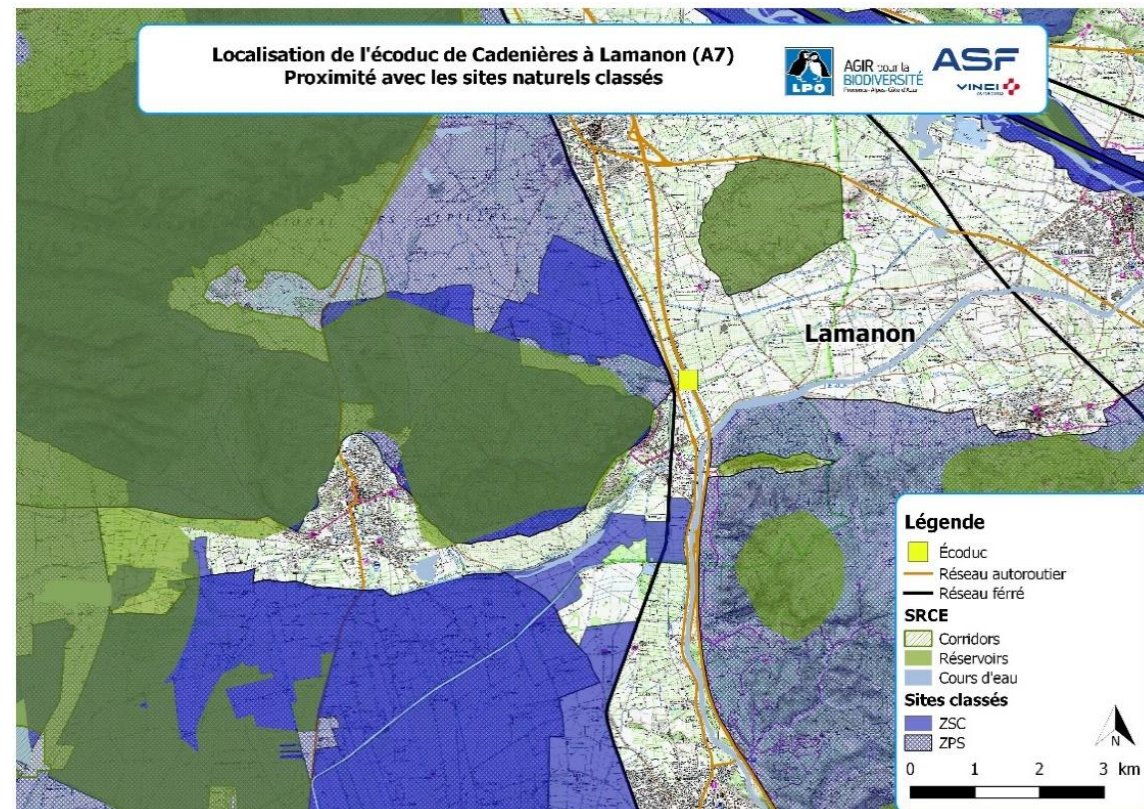


Ecoduc de Lamanon – A7 (ASF)



- ✓ Dans le cadre du Paquet Vert Autoroutier
- ✓ 3 écoducs construits en 2015 sur A7 et A9 (Orange, Velaux et Lamanon)
- ✓ Suivi de 3 ans (2018 – 2021) confié à la LPO PACA



Les pièges photographiques sont fixés à 10 cm sous le plafond au moyen d'une barre métallique horizontale déjà prévue à l'époque de la création des éco-ducs. A gauche : Lamanon ; à droite : Orange.

Ecoduc de Lamanon – A7 (ASF)

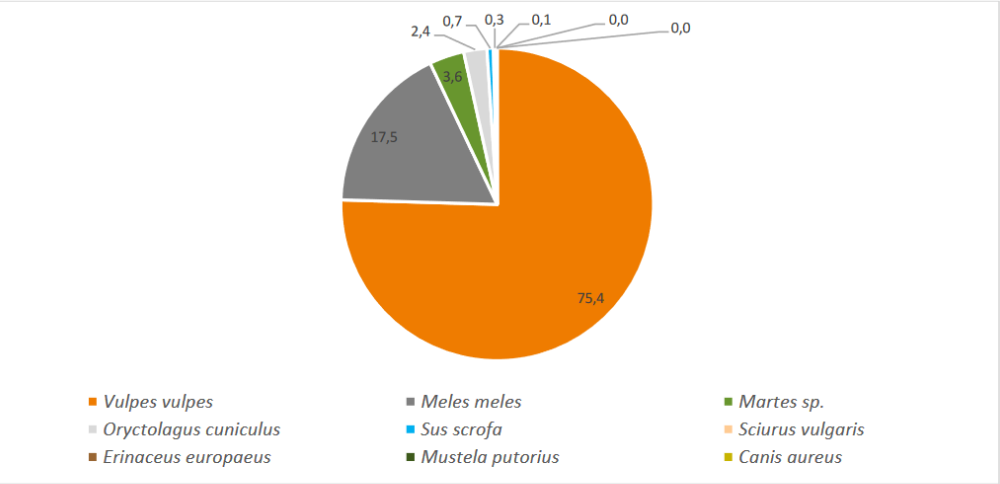
Bilan de 3 ans de suivi

7 espèces de mammifères sauvages

Pas de différence entre les saisons

95 % des passages de nuit entre 18 h et 7 h

Taux de demi-tour < 5 % (moyenne 3 sites - toutes espèces)



% toutes espèces Lamanon

34 %
 10 %
 3 %

	Orange	Lamanon*	Velaux	Total général	% toutes espèces	% espèces sauvages
<i>Vulpes vulpes</i>	4618	820	2356	7794	60,47	75,42
<i>Meles meles</i>	730	247	829	1806	14,01	17,48
<i>Martes sp. **</i>	16	93	263	372	2,89	3,60
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	243	5		248	1,92	2,40
<i>Sus scrofa</i>	2	34	32	68	0,53	0,66
<i>Sciurus vulgaris</i>	1		29	30	0,23	0,29
<i>Erinaceus europaeus</i>	2	4		6	0,05	0,06
<i>Mustela putorius</i>	2			2	0,02	0,02
<i>Canis aureus</i>		2		2	0,02	0,02
<i>Troglodytes troglodytes</i>	4			4	0,03	0,04
<i>Galinula chloropus</i>	1			1	0,01	0,01
<i>Tarentola mauritanica</i>			1	1	0,01	0,01
Sous-total espèces sauvages	5619	1205	3510	10334	80,17	100
<i>Felis catus</i>	617	1148	106	1871	14,52	
<i>Canis lupus familiaris</i>	161	7	8	176	1,37	
<i>Ovis aries</i>	19			19	0,15	
Sous-total espèces domestiques	797	1155	114	2066	16,03	
<i>Mammalia</i>	365	55	69	489	3,79	
<i>Avies sp.</i>	1			1	0,01	
Sous-total espèces indéterminées	366	55	69	490	3,80	
Total général	6782	2415	3693	12890	100	

* Période de dysfonctionnement du piège-photo par décharge des piles entre le 03/11/2018 et le 10/12/2018.

** plus probablement Fouine (*Martes foina*) car la Martre (*Martes martes*) est absente des différents secteurs

Ecoduc de Lamanon – A7 (ASF)

Première observation du Chacal doré dans le département



Le chacal doré, une nouvelle espèce découverte en Provence

L'espèce n'avait été observée qu'une seule fois en France en 2017. Elle est apparue entre Sènas et Salon

La découverte scientifique n'est pas majeure. Mais elle est une belle surprise pour les protecteurs de la nature. Un chacal doré vient d'être observé pour la première fois dans le sud de la France, entre Salon et Sènas, et pour la deuxième fois, seulement, en France. C'est dans le cadre du suivi d'ouvrages de franchissement (ce que l'on appelle des écoducs) d'une des autoroutes gérées par Vinci, que cette nouvelle espèce a été observée par les scientifiques de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de l'antenne régionale de Mallemort. Sur les images enregistrées de nuit, dans un tunnel, on croit distinguer un renard mais il a fallu l'œil aiglé et un peu curieux d'un service civique affecté à cette mission, pour découvrir que le goupil n'en était pas un.



Nicolas Fueno et Aurélie Jahanet devant les clichés de l'animal découvert en Pays salonnais. - MYCIS SA.

"On savait qu'il arriverait chez nous mais nous n'en avions jamais vu."

C'est vraiment une belle découverte, s'enthousiasme Nicolas Fueno, chargé d'étude faune à la LPO. Ce mammifère n'a été observé qu'une seule fois en France, en Haute-Savoie et c'était en 2017. C'est une espèce qui se déplace beaucoup, on savait qu'il arriverait chez nous un jour mais nous n'en avions jamais eu jusqu'à présent".

Originaire des Balkans, censé avoir disparu, il a été réintroduit progressivement dans son aire de répartition géographique de façon naturelle après avoir colonisé des lieux isolés, notamment les Balkans. De façon plus contemporaine, on le retrouve dans les pays limitrophes de l'Est, en Allemagne, en Italie mais aussi en Thaïlande. Il s'est, depuis, rapproché de l'ouest de

l'Europe et de la France donc, sans que l'on sache à combien s'élève actuellement, la population de cette espèce. Il faut dire que l'animal est discret. Très discret même. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage estime même qu'il est difficile de collecter des données fiables tant l'animal privilégie les modes nocturnes et crepusculaires pour se nourrir. De même, selon les publications naturalistes, le chacal doré, animal à mi-chemin entre le loup et le renard, "peut facilement être confondu avec d'autres canidés". "Regardez sa queue, elle est plus courte que celle du renard et ses oreilles sont arrondies et le plus souvent dorées", reprend Nicolas Fueno. C'est ce qui nous a permis de le distinguer d'un ro-

nard par exemple". Quant à la différence avec un loup, qui n'a jamais été aperçu par les chercheurs, dans un écoduc même si l'on sait qu'il est présent dans le Pays salonnais - elle est plus évidente, question de gabarit. S'inspirant, pense-t-il, ne suffit pas à identifier. Alors, la LPO a fait appel à un spécialiste mondial de l'espèce, un naturaliste basé en Californie, Nathan Buck. Le verdict du biologiste, lorsqu'il a dé-

couvert les clichés, a été sans appel : c'est bien un chacal doré qui a été aperçu en Provence. "Potentiellement, cet individu a traversé les Alpes, sans doute en provenance d'Italie, estime Aurélie Jahanet, chargée de programmes biodiversité biochasse du Rhône à la LPO. C'est un animal plutôt solitaire, capable de parcourir de grandes distances et qui ne vit pas en meute comme le loup. Il se sent plutôt les mâles qui se dispersent. Mais si l'on en a un, il est possible que d'autres individus soient présents". D'ailleurs, les scientifiques de la LPO ont réalisé deux clichés le même jour mais aussi deux à un mois d'intervalle, sans avoir la certitude qu'il s'agit bien du même animal.

Nicolas Fueno se veut en tout



C'est grâce à sa queue plus courte que le chacal a pu être distingué du renard nocturne.

cas rassurant. "Il ne s'agit pas d'une espèce invasive. Elle ne bénéficie d'ailleurs d'aucun statut, ni espèce protégée, ni nuisible. Néanmoins, lorsque l'on regarde son écologie, on voit que le chacal doré a de vrais apports écologiques, qu'il est bénéfique pour les écosystèmes. C'est un charognard qui s'attache d'instinct à dévorer les carcasses mortes ou malades. Il est aussi opportuniste et va agir comme un maître de culture en s'attaquant aux petits rongeurs qui peuvent compromettre des déjeûners de plénitude". En 2016, lors de précédentes observations en Europe, la commission européenne avait aussi

conclu que le chacal doré ne pouvait en aucun cas, être une espèce exotique introduite par l'homme, ce qui ouvre la voie à un classement en espèce protégée comme c'est d'ailleurs déjà le cas en Italie, en Suisse et en Allemagne. Pour l'instant, en France, il est considéré comme "non chassable". En attendant une évolution, les observations vont se poursuivre et dans les prochaines semaines, la LPO va augmenter le champ de ses investigations en espérant croiser, de nouveau, la route de cette nouvelle espèce observée en Provence.

Séphanie ROS SI

Sangliers, renards mais aussi fouines et putois observés sous l'autoroute



De gauche à droite: Une famille de sangliers, un sanglier, des fouines sauvages et un hérisson. Quelques-uns des animaux pris en photo dans l'écoduc.

Un lapin de garenne, des renards, un putois, qui semble poser pour l'un et ramène une... chaussette pour l'autre. A droite, un écouart qui emprunte aussi la voie souterraine.

Dans les écoducs, les clichés pris par la LPO témoignent de la richesse des écosystèmes salonnais. Si le chacal doré est une nouvelle espèce, elle côtoie des animaux plus communs comme les sangliers, les lapins et les lièvres, les écureuils, de gros oiseaux (qui, ils ont aussi été observés dans des tunnels), des micro-mammifères comme les campagnols, des renards et des fouines sauvages. La LPO a également observé des putois, animaux apparten-

nant à la famille des felines et qui, dans l'imaginaire collectif, sont une espèce américaine, ce qui n'est pas totalement vrai. Leur observation est peu commune, souligne néanmoins Nicolas Fueno. On les voit souvent au bord des cours d'eau. Cette espèce est, à tort, classée comme "nuisible", classé contre lequel se bat la LPO qui milite en faveur de sa protection. Sur certains clichés, les membres de la LPO s'amuse de voir

que certains bêtes semblent "poser" alors que, plus préoccupant, d'autres arrivent avec des déchets dans la gueule voir la photo du renard plus haut plutôt que des proies. Ces clichés témoignent, en tout cas, de l'importance de créer des porosités sur les dispositifs existants pour permettre à la faune sauvage de continuer à progresser et se déplacer alors même que les linéaires routiers créent des fragmentations de leurs habitats.

S.R.